

Nouveau

IR

INSPIR' ACTION

Parcours de soins innovants de réadaptation dans la bronchopneumopathie chronique obstructive

Mettre en œuvre un programme de télé-réadaptation de soins personnalisés et modulables pour répondre aux besoins spécifiques de chaque malade atteint de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO)

Porteur du projet

Fédération de l'Hospitalisation Privée – Soins de Suite et Réadaptation (FHP-SSR)



Partenaires

10 établissements SSR, Groupes Korian, Elsan, LNA Santé, Orpéa

Expérimentateurs franciliens

Institut de Réadaptation d'Achères



78

Autres régions :
ARA, CVL, HDF, OCC, PACA



2 ans et 6 mois

Lancement le 19/09/2022



1 333 K€ (FISS)



Cahier des charges - Avis CTIS



France entière

500 patients atteints de
bronchopneumopathie chronique
obstructive (BPCO)



Publié au Journal officiel
le 26/01/2022



Financement partiellement
substitutif et complémentaire :
forfait à l'épisode de soins
pour la télé-réadaptation et le suivi
à distance pour une durée maximale de 18 mois



ars-idf-art51@ars.sante.fr



Mots clés :

maladies respiratoires,
BPCO, télé-réadaptation

Caractère innovant

Ce projet propose une solution innovante en termes d'accès et de modalités de réalisation de **programmes de réhabilitation respiratoire**. Il répond à un enjeu de santé publique au regard de la difficulté d'accès aux programmes de réhabilitation pour les **patients en situation complexe**, et des préconisations de la Haute Autorité de Santé (HAS) en termes de parcours des **personnes porteuses de BPCO**.

Modèle organisationnel

Objet du projet

Mettre en œuvre des parcours innovants de réadaptation respiratoire proposant un **accompagnement modulable, coordonné et partagé** pour **répondre aux besoins spécifiques de chaque malade** atteint de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO).

Population cible

Tous patients BPCO

Étapes principales du parcours de soins

Le programme de réadaptation BPCO comprend :

- une **phase intensive** avec une offre de réadaptation d'amorçage adaptable en fonction des besoins et des capacités du patient (hospitalisation complète, hospitalisation de jour, télé-réadaptation)
- une phase d'acquisition maîtrisée avec un **suivi à distance** par les équipes SSR et le cas échéant, un **suivi renforcé**

Ce suivi renforcé pourra être proposé en concertation avec le médecin traitant aux patients présentant certaines difficultés (fragilité, manque d'assiduité, demande du patient).

Basé sur des ateliers supervisés réguliers (1h tous les 15 jours) avec des professionnels de santé mobilisés selon les besoins, il est applicable sur une durée de 6 mois renouvelable sur les 18 mois et pourra comporter des séances collectives.

Acteurs impliqués dans la prise en charge

Pneumologues, kinésithérapeutes, médecins adresseurs, nutritionnistes, enseignants en APA, psychologues, addictologues

Modèle financier

Le **modèle de financement est partiellement substitutif et complémentaire**.

Le programme comprend **une phase d'amorçage intensif** réalisée dans 70% des cas en SSR (hospitalisation complète et hospitalisation de jour) et dans 30% des cas à distance, en télé-réadaptation. Les phases d'amorçage en hospitalisation conventionnelle sont financées selon les règles de droit commun en vigueur.

Trois forfaits :

- forfait **télé-réadaptation d'amorçage intensif** – 1 516 € (1 concertation pluridisciplinaire à l'admission, 16 séances supervisées de réadaptation, 1 concertation pluridisciplinaire de fin de séances d'amorçage)
- forfait **suivi socle** sur 2 ans – 1 351 € (suivi à distance, entretiens téléphoniques, entretiens motivationnels, mise à disposition des contenus éducatifs et administration de questionnaires de suivi via une plateforme)
- forfait **suivi renforcé** additionnel – 322 €, calculé sur 6 mois et renouvelable jusqu'à 2 fois maximum par patient (pour atteindre un maximum de suivi de 18 mois)